Nations Unies A/75/62–E/2020/11

Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr. générale
13 janvier 2020
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quinzième session

Conseil économique et social
Session de 2020
25 juillet 2019-22 juillet 2020
Point 18 b) de l'ordre du jour annoté*
Questions relatives à l'économie et à l'environnement : Science et technique au service du développement

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été élaboré conformément à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social, dans laquelle le Secrétaire général était prié d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Il présente les principales activités menées en 2019 par les parties prenantes. Il a été établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur la base des renseignements communiqués par les organismes du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales et parties prenantes.

* E/2020/1.

GE.20-00435 (F) 040220 050220
2000435

Merci de recycler

Introduction

1. Le présent rapport a été élaboré en application de la résolution 2006/46 du Conseil économique et social. Il contient des renseignements communiqués par 31 organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales et parties prenantes[1], en réponse à une lettre du Secrétaire général de la CNUCED les invitant à présenter des contributions sur les tendances, les réalisations et les difficultés liées à la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), ainsi que des informations complémentaires réunies par la CNUCED. Le rapport résume les activités et les progrès réalisés en 2019.

I. Principales tendances

A. Amélioration de l'accès aux technologies de l'information et des communications, mais à un rythme moins rapide

2. L'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) a continué de s'améliorer au cours de l'année. Plus de 95 % de la population mondiale peut aujourd'hui utiliser la téléphonie mobile et on estime que 4,1 milliards de personnes, soit plus de la moitié de la population totale, se servent d'Internet. Si la progression a été rapide depuis le SMSI, de grandes disparités subsistent entre les régions et les pays, et l'amélioration de l'accès aux TIC semble ralentir à mesure que les marchés de la téléphonie et de l'Internet arrivent à saturation dans les pays développés et dans certains pays en développement[2].

3. Le diagramme ci-dessous montre les inégalités d'accès à Internet. La proportion d'internautes dans les pays développés est plus de quatre fois supérieure à celle des pays les moins avancés (PMA). Le coût de la connexion à Internet, en particulier dans les PMA, est pour beaucoup un obstacle majeur qui limite les possibilités de tirer parti des nouvelles technologies et risque d'accentuer d'autres inégalités. Le prix des abonnements au haut débit fixe et mobile excède 5 % du revenu national brut moyen par habitant dans divers pays en développement et PMA, alors qu'il est inférieur à 2 % dans de nombreux pays développés. Chez les internautes, l'écart hommes/femmes atteint en moyenne 17 % et varie de 3 % dans les pays développés à 43 % dans les PMA[3]. En outre, la consommation de la bande passante internationale a augmenté de 33,4 % par an en moyenne entre 2015 et 2019.

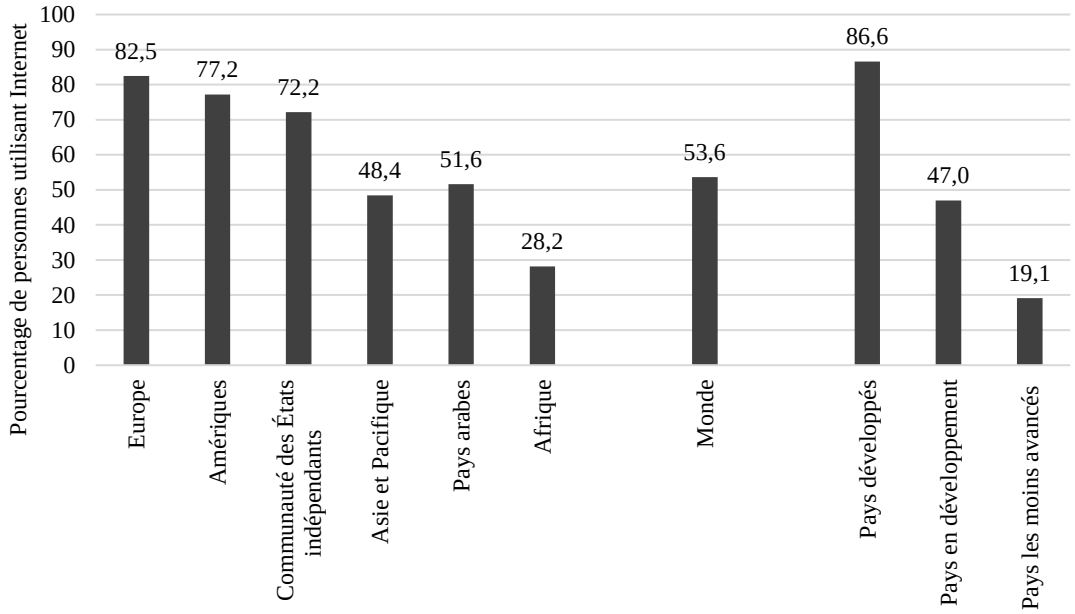
[1] Association pour le progrès des communications (APC) ; Conseil de l'Europe ; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO); Commission économique pour l'Europe (CEE) ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Chambre de commerce internationale (CCI) ; Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) ; Centre du commerce international (ITC) ; Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet ; Secrétariat du Forum sur la gouvernance d'Internet ; Internet Society (ISOC); Union internationale des télécommunications (UIT) ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA) ; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ; Union postale universelle ; Groupe de la Banque mondiale ; Programme alimentaire mondial (PAM) ; Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ; Organisation météorologique mondiale (OMM) ; Organisation mondiale du commerce (OMC). Voir http://unctad.org/en/Pages/CSTD/WSIS-UNSG-Report.aspx.

[2] https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/FactsFigures2019.pdf.

[3] Ibid.

Toutefois, son utilisation mondiale est concentrée à 89 % dans les régions Asie et Pacifique (43 %), Europe (25 %) et Amériques (21 %).

Inégalités d'accès à Internet



Source : UIT (https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/FactsFigures2019.pdf).

4. La qualité des infrastructures varie considérablement. Dans les pays développés, la bande passante internationale est en moyenne deux fois plus large que dans les pays en développement et neuf fois plus que dans les PMA, où les débits sont donc moins rapides et les coûts plus élevés pour les utilisateurs. Si les réseaux mobiles de quatrième génération sont aujourd'hui prédominants dans de nombreux pays, ils ne couvrent pas encore la majorité de la population en Afrique ou dans les pays les moins avancés[4]. Ces inégalités compromettent la réalisation de l'objectif que s'est fixé la communauté internationale d'assurer un accès universel aux TIC et empêchent les gouvernements de mettre ces technologies au service du développement.

B. Économie numérique

5. L'économie numérique évolue. À l'époque du SMSI, ce terme désignait principalement le secteur des TIC et le petit nombre d'entreprises qui dépendaient alors fortement de ces technologies. Dans la plupart des pays, les TIC jouent désormais un rôle essentiel dans de nombreux secteurs et se diffusent rapidement. Le commerce électronique croît de plus en plus rapidement sur les marchés internationaux et nationaux : au niveau mondial, les ventes sont estimées à 29 000 milliards de dollars et un quart de la population fait parfois des achats en ligne[5]. Si la participation à l'économie numérique n'est pas un gage de réussite, il n'en reste pas moins que les entreprises et les pays à la traîne en matière d'infrastructure, de compétences et de services liés aux TIC deviennent moins compétitifs sur les marchés internationaux et plus vulnérables sur les marchés intérieurs.

6. La structure du secteur a considérablement évolué. Les fabricants de matériel et les concepteurs de logiciels restent dynamiques et leurs capacités s'améliorent constamment, ce qui favorise un renouvellement rapide des produits et des services. C'est dans le domaine de la gestion des données que la croissance a été la plus forte, car les entreprises axées sur les médias sociaux, les moteurs de recherche, le commerce électronique et les services en

[4] Ibid.
[5] https://unctad.org/en/pages/PressRelease.aspx?OriginalVersionID=505.

nuage ont supplanté celles qui fonctionnent selon les anciens modèles économiques. Les plateformes mondiales et les entreprises de données, situées principalement aux États-Unis et en Chine, dominent actuellement les marchés mondiaux dans ces secteurs[6].

7. De puissants facteurs économiques, qui procurent une capacité à agir à longue portée et à grande échelle, sont à l'origine de la concentration du marché dans les secteurs des réseaux et des plateformes, dont les principales entreprises étendent leurs activités aux technologies de pointe, notamment l'intelligence artificielle et l'informatique quantique. Ce mouvement de concentration a relancé le débat sur la question de la gouvernance internationale en matière de réglementation, notamment en ce qui concerne l'exploitation des données et le rôle de la concurrence.

8. Dans ce contexte, il importe d'examiner les moyens qu'ont les petits pays et les pays en développement d'exploiter au mieux leurs atouts face à la concurrence d'acteurs mondiaux et à l'émergence de nouveaux modèles économiques basés sur l'intelligence artificielle. Celle-ci pourrait rendre caduque la délocalisation des systèmes de gestion, qui a été source de revenus et d'emplois dans le secteur des services de certains pays en développement. Dans son *Rapport sur l'économie numérique 2019 : Création et captation de valeur − Incidences sur les pays en développement*, la CNUCED a souligné l'importance d'aller au-delà de la question de l'accès aux TIC et examiné de quelle manière les pays pouvaient créer et capter de la valeur grâce à l'économie numérique. Les entreprises numériques des pays en développement pourraient avoir intérêt à concentrer leurs activités sur des produits et services de niche étroitement liés aux marchés locaux[7]. Les gouvernements, les donateurs et les entreprises du secteur des TIC doivent réfléchir à des stratégies visant à répondre aux besoins économiques et sociaux des pays et à ceux relatifs à l'emploi en tenant compte du contexte d'interdépendance économique croissante.

C. Droits et éthique dans le domaine des technologies numériques

9. La Déclaration de principes de Genève, adoptée au SMSI, souligne la place centrale des droits dans la société de l'information. L'Assemblée générale a depuis réaffirmé que les droits des personnes devaient être autant protégés en ligne que hors ligne. S'il était en particulier question des droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de diversité culturelle, ont également fait l'objet d'une attention accrue ces dernières années.

10. Une grande partie des débats tenus récemment a porté sur la vie privée et la protection des données. Les informations personnelles sont de nos jours recueillies par défaut par des systèmes automatisés à des fins d'identification et de prestation de services publics, et au moyen des empreintes numériques laissées sur les médias sociaux, les moteurs de recherche et les appareils. Le trafic Internet mondial a augmenté considérablement, passant d'environ 100 gigaoctets (Go) par seconde en 2002 à plus de 45 000 Go par seconde en 2017, et il devrait atteindre 150 000 Go par seconde d'ici à 2022[8]. Les données sont majoritairement détenues par des entreprises privées, qui exploitent leur valeur commerciale en combinant divers ensembles de données afin d'optimiser l'analyse qui peut en être faite. Le public s'inquiète de plus en plus du caractère intrusif et des conséquences potentielles de la collecte de données, des risques associés à la surveillance et de l'utilisation croissante d'algorithmes reposant sur ces ensembles de données et destinés à automatiser la prise de décisions ayant une incidence sur la vie de tous.

11. Si de tels systèmes peuvent être très bénéfiques, par exemple pour détecter précocement les maladies, l'inquiétude grandit quant à la protection de la vie privée, la propriété des données personnelles, la discrimination que des systèmes automatisés pourraient exercer en raison de biais dans les ensembles de données, et les conséquences possibles de certaines applications controversées, comme la police prédictive. Ces

[6] https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/der2019_en.pdf.
[7] Ibid.
[8] Ibid.

considérations ont donné lieu à diverses interventions réglementaires, dont le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, et à de multiples propositions de cadres éthiques pour régir le déploiement et l'utilisation des technologies numériques et des technologies de pointe.

D. Coopération numérique

12. Le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique a été créé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en 2018 pour examiner les moyens de collaborer en vue de faire face aux conséquences sociales, éthiques, juridiques et économiques des technologies numériques ainsi que d'en optimiser les avantages et d'en réduire les effets néfastes. Il réunit des spécialistes de plusieurs régions du monde et de différents secteurs d'activité, dans un contexte d'interdépendance numérique croissante. Tous les organismes des Nations Unies se penchent sur ces questions dans le cadre de la stratégie du Secrétaire général visant à mettre les nouvelles technologies au service de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)[9].

13. Dans son rapport paru cette année, le Groupe de haut niveau a mis en évidence les profondes mutations qu'entraînait le passage au numérique dans les domaines économique, social et culturel et a souligné l'importance de la coopération et de l'inclusion dans l'édification de la société de l'information, en faisant fond sur des expériences multilatérales et multipartites[10]. Il a proposé d'élaborer des engagements mondiaux portant sur la coopération numérique et les questions de confiance et de sécurité, ainsi que trois modèles de coopération pratique que la communauté internationale examinera plus avant en 2020.

14. Les recherches menées dans le cadre des travaux du Groupe de haut niveau ont permis de recenser plus de 1 000 instances internationales consacrées aux différents aspects de la société de l'information. Il est impossible que les pouvoirs publics et les entreprises, même les mieux dotés en ressources, puissent participer efficacement à autant de forums de discussion. Le besoin d'une coordination renforcée est particulièrement aigu pour les petits pays, les pays en développement et les acteurs non gouvernementaux, comme les entreprises des pays en développement − pour lesquelles la définition des conditions et des normes régissant leurs activités est un enjeu majeur −, ainsi que pour les organisations de la société civile qui s'intéressent aux incidences du passage au numérique sur la société.

II. Mise en œuvre et suivi au niveau régional

A. Afrique

15. Les ministres africains chargés des TIC ont adopté un projet de stratégie de transformation numérique de l'Afrique qui sera soumis à l'Union africaine pour approbation en 2020[11]. Dans un rapport conjoint, la CNUCED, la Commission économique pour l'Afrique, la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement ont formulé des recommandations concernant les prochaines étapes de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine, notamment dans les domaines du commerce électronique et de l'intégration numérique[12].

16. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a créé un groupe de travail sur la connexion au haut débit en Afrique, en partenariat avec le Groupe

[9] https://www.un.org/en/newtechnologies/images/pdf/SGs-Strategy-on-New-Technologies.pdf.
[10] https://www.un.org/en/pdfs/HLP%20on%20Digital%20Cooperation%20Report%20Executive%20Summary%20-%20ENG.pdf.
[11] https://www.tralac.org/documents/resources/african-union/3013-the-draft-digital-transformation-strategy-for-africa-2020-2030/file.html.
[12] https://www.tralac.org/documents/resources/africa/2898-assessing-regional-integration-in-africa-ix-uneca-auc-afdb-unctad-july-2019/file.html.

de la Banque mondiale[13]. La Commission économique pour l'Afrique s'emploie également à promouvoir la généralisation du haut débit sur l'ensemble du continent[14].

17. Dans le cadre de son Initiative pour l'économie numérique en Afrique, le Groupe de la Banque mondiale a réalisé 11 études diagnostiques portant sur les infrastructures, les plateformes, les services financiers, les compétences et l'esprit d'entreprise dans le domaine du numérique[15]. Une série de programmes de prêts a été mise en œuvre sur la base des études et de l'évaluation par le Groupe des besoins de l'Afrique en matière d'emploi.

18. Le Forum africain sur la gouvernance de l'Internet s'est tenu au Tchad[16] et a été précédé d'une réunion de l'École africaine sur la gouvernance de l'Internet[17].

B. Asie et Pacifique

19. La CESAP a examiné la mise en œuvre du SMSI au niveau régional au cours de l'année. Elle a constaté que certaines fractures numériques s'étaient aggravées, en particulier dans le domaine du haut débit fixe, bien que l'accès au haut débit mobile se soit considérablement amélioré dans les pays à revenu intermédiaire. Elle a souligné combien il importait de renforcer la concertation et la coopération opérationnelle entre les pays pour tirer le meilleur parti des infrastructures disponibles.

20. La CESAP a continué de diriger l'initiative régionale « Autoroute Asie-Pacifique de l'information »[18], qui vise à améliorer la connectivité des pays en développement sans littoral afin de promouvoir un accès universel au haut débit et de faciliter la préparation en cas de catastrophe. Les priorités actuelles de cette initiative concernent l'interconnexion, les points d'échange Internet et le renforcement des capacités.

21. La CESAP a en outre publié diverses études régionales portant sur les médias sociaux et la fracture numérique[19], l'utilisation du haut débit dans le domaine de l'éducation[20] et l'exploitation de réseaux internationaux de fibre optique[21], ainsi que sur la mise en commun des compétences dans le domaine des communications par satellite entre les États insulaires du Pacifique[22].

C. Asie occidentale

22. La CESAO a fait du renforcement de la coordination régionale et intersectorielle une des priorités de ses travaux relatifs à la mise en œuvre des textes issus du SMSI et à la réalisation des ODD. Elle a pour objectif d'élaborer des plans d'action dans les domaines du haut débit, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle afin de mettre les TIC au service de la réalisation des ODD, ainsi que de mesurer plus efficacement les inégalités d'accès au numérique et au commerce électronique. Elle a formulé des recommandations en la matière.

23. La CESAO a organisé le deuxième Forum arabe de haut niveau sur le SMSI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui portait sur l'économie

[13] https://broadbandcommission.org/workinggroups/Pages/WG2-2018.aspx.
[14] https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/eca_policy_brief_improved_access_to_broadband_rev1_0.pdf.
[15] Voir, par exemple, https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/31841.
[16] https://www.afigf.africa/.
[17] https://afrisig.org/afrisig-2019/.
[18] https://www.unescap.org/our-work/ict-disaster-risk-reduction/asia-pacific-information-superhighway/about.
[19] https://www.unescap.org/resources/who-connected-social-media-and-digital-divide.
[20] https://www.unescap.org/resources/inclusive-use-broadband-connectivity-quality-education-insights-asia-and-pacific.
[21] https://www.unescap.org/resources/operation-cross-border-terrestrial-fibre-optic-networks-asia-and-pacific.
[22] https://www.unescap.org/sites/default/files/Satellite%20Communications%20in%20Pacific%20Island%20Countries.pdf.

numérique, la gouvernance de l'Internet et l'autonomisation et l'inclusion numériques[23]. Elle a publié le rapport *Arab Horizon 2030*, dans lequel elle a présenté l'apport potentiel des technologies numériques au développement[24], ainsi qu'un rapport régional sur la facilitation du commerce grâce au numérique[25], et a procédé à l'examen des rapports nationaux sur le développement numérique de 10 pays.

D. Europe

24. La Commission économique pour l'Europe supervise le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), qui élabore des recommandations sur la facilitation du commerce et des normes électroniques relatives aux processus d'activité des entreprises et des administrations[26]. En 2019, le CEFACT-ONU a mis en œuvre des initiatives portant sur la chaîne de blocs, l'Internet des objets, les normes relatives à la cyberagriculture et au commerce électronique, et les modèles sémantiques de données.

25. Le Conseil de l'Europe aide ses États membres à élaborer leur gouvernance électronique et appuie la mise en place de plateformes de participation électronique. Il se penche également sur la cybercriminalité, les droits de l'homme et le développement de l'intelligence artificielle.

26. La Commission européenne a publié un rapport dans lequel elle a examiné les avantages que le marché unique numérique devrait procurer aux entreprises et aux particuliers[27].

27. Les participants au Dialogue européen sur la gouvernance de l'Internet de 2019 ont examiné les mécanismes de gouvernance de l'Internet des objets et de l'intelligence artificielle, ainsi que le rôle de la réglementation et des politiques publiques dans le contexte d'une société numérique en pleine évolution[28].

E. Amérique latine et Caraïbes

28. La CEPALC assure le secrétariat du programme eLAC 2020, une stratégie régionale du numérique axée sur la réalisation des objectifs du SMSI. Les activités menées dans le cadre de ce programme concernent notamment l'accès aux technologies numériques, les infrastructures, la culture, l'inclusion et les compétences numériques, la gouvernance de l'Internet, la transformation numérique et l'économie numérique, le marché numérique régional, la cyberlégislation, la gouvernance numérique et le télétravail[29]. Le prochain programme biennal, eLAC 2022, est en cours d'élaboration[30].

29. La CEPALC a publié un rapport consacré à la réglementation du commerce électronique international dans le cadre de ses activités de promotion d'un marché numérique régional. En collaboration avec le Massachusetts Institute of Technology, elle a organisé le Sommet sur l'intelligence artificielle en Amérique latine pour promouvoir l'investissement dans ce domaine. Elle a également contribué à la mise en œuvre d'activités régionales sur les mégadonnées et l'élaboration des politiques numériques.

[23] https://www.unescwa.org/events/arab-forum-wsis-sdgs-2019.
[24] https://www.unescwa.org/publications/arab-horizon-2030-digital-technologies-development.
[25] https://www.unescwa.org/publications/digital-sustainable-trade-facilitation-implementation-arab-region.
[26] https://www.unece.org/cefact/.
[27] https://bruegel.org/wp-content/uploads/2019/02/IPOL_STU2019631044_EN.pdf.
[28] https://www.eurodig.org/fileadmin/user_upload/eurodig_The-Hague/Messages_from_The_Hague_EuroDIG_2019.pdf.
[29] https://conferenciaelac.cepal.org/6/es/documentos/agenda-digital-america-latina-caribe-elac2020.html.
[30] http://comunidades.cepal.org/elac/sites/default/files/2019-07/PROPOSAL%20DIGITAL%20AGENDA%20FOR%20LATIN%20AMERICA%20AND%20THE%20CARIBBEAN%20eLAC2022.docx.

30. La CEPALC administre des observatoires régionaux sur la société de l'information et le haut débit pour améliorer les connaissances sur l'accès aux TIC, leur usage et leurs effets[31].

III. Mise en œuvre et suivi au niveau international

A. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information

31. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, mécanisme interinstitutions qui coordonne l'application des textes issus du SMSI à l'échelle du système des Nations Unies, se réunit chaque année à l'occasion du Forum de suivi du SMSI[32]. Il a soumis un rapport sur les partenariats liés à la réalisation des ODD au Forum politique de haut niveau des Nations unies pour le développement durable qui s'est tenu cette année[33].

B. Assemblée générale et Conseil économique et social

32. Le Conseil économique et social a adopté la résolution 2019/24 sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information[34].

33. L'Assemblée générale a adopté la résolution 74/197 sur les technologies de l'information et des communications au service du développement durable.

C. Commission de la science et de la technique au service du développement

34. À sa vingt-deuxième session, la Commission de la science et de la technique au service du développement a tenu une table ronde de haut niveau consacrée aux effets de l'évolution rapide des technologies sur la réalisation des ODD[35].

D. Facilitation et coordination de la mise en œuvre multipartite

35. Le dixième Forum annuel de suivi du SMSI, qui s'est tenu à Genève en avril, a mis l'accent sur le rôle des TIC dans la réalisation des ODD, en particulier dans des domaines prioritaires tels que la santé, l'éducation, l'emploi, l'autonomisation des femmes et l'environnement[36].

36. Plus de 3 000 participants d'environ 150 pays ont pris part à des ateliers, dont le nombre a dépassé 300, et à d'autres activités. La table ronde ministérielle du Forum de suivi a porté principalement sur le rôle de la collaboration entre les ministères dans la réalisation des ODD, tandis que les dialogues de haut niveau ont été consacrés aux moyens d'amplifier la transformation numérique pour la mettre au service de la réalisation de ces objectifs et de l'inclusion, à l'éthique en matière d'intelligence artificielle, aux déchets d'équipements électriques et électroniques et aux langues autochtones. Des débats

[31] https://www.cepal.org/cgi-bin/getprod.asp?xml=/socinfo/noticias/paginas/8/44988/P44988.xml&xsl=/socinfo/tpl-i/p18f-st.xsl&base=/socinfo/tpl-i/top-bottom.xsl; https://www.cepal.org/es/observatorio-regional-de-banda-ancha.

[32] http://www.ungis.org/.

[33] https://www.ungis.org/Portals/0/documents/HLPF2019/UNGIS-HLPF2019Input.pdf.

[34] https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/RES/2019/24&Lang=F.

[35] https://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=2026; https://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=2232.

[36] https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/Forum2019/DRAFT-WSISForum2019OutcomeDocument.pdf?CB=EJPDHX.

thématiques ont en outre été organisés sur les thèmes des TIC et du sport, de la jeunesse et de l'innovation. Des prix ont été remis aux projets les plus remarquables dans chaque grande orientation[37].

37. La base de données en ligne des activités du SMSI, administrée par l'UIT, rassemble des informations sur plus de 12 000 actions en faveur du développement mettant en œuvre des TIC menées par divers acteurs dans les différentes grandes orientations du SMSI[38]. L'UIT a publié un rapport mondial de synthèse et un recueil d'exemples de réussites[39].

38. La Commission « Le large bande au service du développement durable », initiative commune de l'UIT et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réunit des partenaires du secteur public et du secteur privé afin de promouvoir le déploiement du haut débit. Elle a publié des rapports sur la connectivité à large bande et a coordonné les travaux de groupes de travail sur plusieurs questions intéressant ses partenaires intergouvernementaux, les entreprises et la société civile.

E. Société civile, entreprises et partenariats multipartites

39. Bon nombre d'activités allant dans le sens des objectifs du SMSI sont le fait d'entreprises, d'organisations de la société civile, d'universités et d'instituts techniques, ainsi que de partenariats multipartites.

40. La CCI coordonne les activités liées au SMSI dans le cadre de son initiative « Action des entreprises à l'appui de la société de l'information » et contribue aux débats internationaux, notamment dans le cadre du Forum sur la gouvernance d'Internet et du Forum du suivi du SMSI[40].

41. La Global System for Mobile Communications Association (GSMA) représente les entreprises de téléphonie mobile. Les salons professionnels « Mobile World Congress » qu'elle a organisés en 2019 à Barcelone (Espagne), Shanghai (Chine) et Los Angeles (États-Unis d'Amérique) sont les plus importants du secteur des télécommunications. Elle a publié son rapport annuel, *The Mobile Economy*[41], ainsi que sept rapports régionaux[42] et un rapport distinct intitulé *The State of Mobile Internet Connectivity 2019*[43]. Elle a également fait paraître une évaluation de la contribution du secteur de la téléphonie mobile à la réalisation des ODD[44].

42.. L'ISOC offre un cadre de discussion aux techniciens et aux professionnels d'Internet et à d'autres acteurs attachés au développement et à la préservation d'un Internet ouvert. Dans son rapport intitulé *Global Internet Report*, elle s'est concentrée sur la consolidation du marché mondial de l'Internet[45]. Ses autres activités au cours de l'année ont porté sur les réseaux communautaires[46], l'interconnexion, les écosystèmes d'échanges de flux, la formation et le développement des compétences.

43. La World Wide Web Foundation a publié un plan d'action pour améliorer l'utilisation d'Internet[47] et elle héberge l'Alliance for Affordable Internet[48].

[37] Ibid.
[38] https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2019/Files/Outcomes/DRAFT-WSISStocktakingReport2019-en.pdf.
[39] https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2019/Files/Outcomes/DRAFT-WSISStocktakingSuccessStories2019-en.pdf.
[40] https://iccwbo.org/global-issues-trends/digital-growth/internet-governance/business-action-to-support-the-information-society-basis/.
[41] https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=b9a6e6202ee1d5f787cfebb95d3639c5&download.
[42] https://www.gsmaintelligence.com/research/tags/mobile-economy-series/.
[43] https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=eb1684470d0bf6c77dfc5720e44ebc6f&download.
[44] https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=a60d6541465e86561f37f0f77ebee0f7&download.
[45] https://www.internetsociety.org/globalinternetreport/.
[46] https://www.internetsociety.org/issues/community-networks/.
[47] https://contractfortheweb.org/.
[48] a4ai.org.

44. Les organisations de la société civile jouent un rôle important au sein du Forum de suivi du SMSI et du Forum sur la gouvernance d'Internet. L'IFLA facilite l'accès à Internet grâce aux bibliothèques et autres installations publiques et renforce les compétences du personnel des bibliothèques à cet égard[49]. L'APC est un réseau international d'organisations de la société civile œuvrant dans les domaines du développement, de la protection des droits et de l'égalité des genres. Dans son rapport phare, *Global Information Society Watch*, elle a examiné la situation en matière de droits de l'homme, de justice sociale et de développement dans le contexte de l'intelligence artificielle[50]. Elle a aussi publié des rapports consacrés à la connectivité au niveau local, à la gestion du spectre et à la réglementation des contenus en ligne[51].

F. Facilitation des grandes orientations et aperçu des activités mises en œuvre par des organismes des Nations Unies

1. Mise en œuvre des grandes orientations

45. La mise en œuvre des textes issus du SMSI est alignée sur celle du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au titre des résolutions de l'Assemblée générale 70/1 et 70/125[52].

46. En 2005, le SMSI a défini 11 grandes orientations pour la mise en œuvre multipartite du Plan d'action de Genève. Les facilitateurs chargés des grandes orientations ont tenu leur réunion annuelle pendant le Forum de suivi du SMSI[53]. Ils ont examiné la matrice SMSI-ODD, qui aide à coordonner la mise en œuvre des grandes orientations et situe celles-ci par rapport aux ODD[54].

a) Rôle des autorités de gouvernance publique et de toutes les parties prenantes dans la promotion des technologies de l'information et des communications au service du développement (C1)

47. L'intérêt de la coopération multipartite à l'appui du développement durable a été souligné dans le cadre du SMSI et par l'Assemblée générale, pendant l'examen décennal de la mise en œuvre des textes issus du SMSI. Dans son rapport, le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique a rappelé combien il importait d'assurer une participation multilatérale, multipartite et multidisciplinaire à l'édification de la société de l'information. Il a examiné le large éventail d'instances multilatérales et multipartites consacrées à différentes questions relatives à la coopération internationale dans la société de l'information et a présenté ses recommandations concernant la coopération future dans un rapport intitulé *The Age of Digital Interdependence*[55].

48. L'UIT a tenu sa Conférence mondiale des radiocommunications, organisée tous les quatre ans, qui a porté cette année sur la gestion du spectre[56]. Elle a organisé en mai le Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social, sur le thème des apports potentiels de l'intelligence artificielle à la mise en œuvre des ODD[57].

[49] https://www.ifla.org/files/assets/faife/publications/policy-documents/public_access_toolkit_final_review_all_partners.pdf.
[50] https://www.giswatch.org/.
[51] https://www.apc.org/en/pubs/bottom-connectivity-strategies-community-led-small-scale-telecommunication-infrastructure ; https://www.apc.org/en/pubs/bottom-connectivity-strategies-community-led-small-scale-telecommunication-infrastructure ; https://www.apc.org/en/pubs/online-content-regulate-or-not-regulate-question.
[52] https://undocs.org/fr/A/RES/70/1 ; https://undocs.org/fr/A/RES/70/125.
[53] https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/Forum2019/DRAFT-WSISForum2019OutcomeDocument.pdf?CB=NK1K63.
[54] https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2018/Files/documents/outcomes/WSISForum2018_WSIS-SDGSMatrix.pdf.
[55] https://www.un.org/en/pdfs/DigitalCooperation-report-for%20web.pdf.
[56] https://www.itu.int/fr/ITU-R/conferences/wrc/2019/Pages/default.aspx.
[57] https://www.seti.org/event/ai-good-global-summit.

49. La conférence annuelle RightsCon, tenue en Tunisie, a réuni près de 3 000 participants de plus de 120 pays, qui ont examiné un large éventail de questions, notamment dans le domaine des droits de l'homme[58].

b) Infrastructure de l'information et des communications (C2)

50. Les entreprises du secteur privé jouent un rôle de premier plan dans le financement des infrastructures des TIC et la mise en place des réseaux. Le Groupe de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales appuient des projets d'infrastructure dans les pays en développement.

51. Plus de 160 pays ont adopté un plan national de développement du haut débit[59]. Dans son rapport annuel intitulé *The State of Broadband 2019: Broadband as a Foundation for Sustainable Development*, la Commission « Le large bande au service du développement durable » a indiqué que malgré l'augmentation des investissements, en particulier dans les pays émergents, la croissance du nombre d'internautes avait ralenti[60].

52. L'UIT collabore avec les gouvernements en vue de favoriser le déploiement d'infrastructures[61] et l'élaboration de stratégies nationales sur le haut débit, la réglementation des communications et la gestion du spectre radioélectrique[62]. L'UIT a cartographié le déploiement des réseaux à large bande effectué par près de 500 opérateurs[63]. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a fait paraître sa stratégie de connexion de l'Afrique grâce au haut débit, en vue de parvenir à un accès universel d'ici à 2030[64].

53. Selon la GSMA, les services de téléphonie mobile comptent aujourd'hui plus de 5 milliards d'abonnés, dont 3,5 milliards utilisent l'Internet mobile. Les smartphones représentent actuellement 60 % des connexions, dont 43 % se font en 4G. On recense plus de 9 milliards d'objets connectés[65].

54. Le déploiement de la cinquième génération de technologie mobile est en bonne voie, et 16 pays disposent déjà de réseaux 5G[66]. Dans son rapport sur ces réseaux (*The Road to [Fifth Generation] 5G Networks*), l'OCDE a examiné les incidences de la 5G sur les investissements, la structure du marché et la transformation numérique, en s'appuyant sur des études de cas réalisées dans certains de ses pays membres[67]. La GSMA a quant à elle étudié l'infrastructure nécessaire pour le déploiement de cette technologie en Afrique subsaharienne[68] et en Inde[69].

c) Accès à l'information et au savoir (C3)

55. L'UIT a lancé une nouvelle série de publications et de ressources en ligne intitulée *Measuring digital development*, qui met en lumière des faits et des chiffres tirés de ses bases de données et des données officielles provenant de rapports nationaux[70] et remplace la précédente série intitulée *Mesurer la société de l'information*.

56. Dans son rapport sur l'écart entre les sexes dans le domaine de la téléphonie mobile (*Mobile Gender Gap Report*), la GSMA note que si de plus en plus de femmes des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire détiennent un téléphone portable, elles restent 10 % moins nombreuses que les hommes à en posséder un. C'est en Asie du Sud que cet écart est

[58] https://www.rightscon.org/program/.
[59] https://broadbandcommission.org/Documents/SOBB-REPORT%20HIGHTLIGHTS-v3.pdf.
[60] https://broadbandcommission.org/publications/Pages/SOB-2019.aspx.
[61] https://www.itu.int/fr/ITU-D/Projects/Pages/default.aspx.
[62] https://www.itu.int/en/ITU-D/Technology/Pages/SMS4DCVersion4.0.aspx.
[63] https://www.itu.int/fr/ITU-D/Technology/Pages/InteractiveTransmissionMaps.aspx.
[64] https://broadbandcommission.org/Documents/working-groups/DigitalMoonshotforAfrica_Report.pdf.
[65] https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=5a33fb6782bc75def8b6dc66af5da976&download.
[66] https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=b9a6e6202ee1d5f787cfebb95d3639c5&download.
[67] https://www.oecd-ilibrary.org/fr/science-and-technology/the-road-to-5g-networks_2f880843-en.
[68] https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=7d4569ab4c1f69b82e9ad8f179ba92ef&download.
[69] https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=ff6b12ab0f6e04939ea041bf86d299ba&download.
[70] https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/FactsFigures2019.pdf.

le plus grand[71]. Cette situation tient principalement à l'accessibilité financière, à un déficit de connaissances et de compétences numériques, à un manque d'utilité perçue et à des préoccupations liées aux questions de sûreté et de sécurité. ONU-Femmes a publié un rapport intitulé *Innovation for Gender Equality*[72] et un document de travail sur les services financiers numériques au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes[73].

57. L'Alliance pour un Internet à la portée de tous a publié son dernier rapport annuel sur l'accessibilité financière d'Internet[74]. L'IFLA a publié la deuxième livraison de son rapport *Development and Access to Information*, qui est axée sur cinq ODD[75]. L'UNESCO a publié un rapport portant sur la façon dont l'accès à l'information pouvait contribuer au développement durable[76].

58. L'initiative « Identification pour le développement (ID4D) » du Groupe de la Banque mondiale vise à aider les personnes à prouver leur identité afin de pouvoir exercer leurs droits et bénéficier de services. Elle s'appuie sur dix principes permettant d'optimiser les avantages de l'identification tout en garantissant le respect des droits[77].

d) Renforcement des capacités (C4)

59. Le manque de compétences dans le domaine des TIC freine considérablement l'adoption et l'utilisation efficace des nouvelles technologies. La question des disparités entre les sexes en matière d'éducation, d'emploi et d'accès aux postes de décision dans les domaines scientifiques et technologiques a fait l'objet d'une attention particulière. Le partenariat Equals, mené par l'UIT et l'ONU-Femmes, a publié un rapport intitulé *I'd Blush if I Could* (je rougirais si je pouvais), dans lequel elle a examiné les moyens de combler le déficit de compétences numériques grâce à l'éducation[78]. Au Forum de suivi du SMSI, l'UIT et l'UNESCO ont organisé un hackathon durant lequel les participants ont proposé des idées pour promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et ainsi garantir des moyens de subsistance[79].

60. Les centres d'excellence de l'UIT servent de points de contact pour la formation professionnelle, la recherche et l'échange de connaissances dans le domaine des TIC, sous l'égide de l'Académie de l'UIT. À l'issue d'un processus de sélection, 29 nouveaux centres ont été désignés pour la période 2019-2022. Ils permettent de couvrir un large éventail de sujets techniques et de questions de fond. L'Académie a en outre terminé d'élaborer son programme de formation à la gestion du spectre, qui sera dispensé par les centres et d'autres établissements universitaires[80].

e) Renforcement de la confiance dans les technologies de l'information et des communications et de la sécurité de leur utilisation (C5)

61. Le Programme mondial cybersécurité, administré par l'UIT, facilite la coordination des besoins juridiques, techniques, organisationnels et éducatifs dans le domaine de la cybersécurité[81]. Des équipes nationales d'intervention en cas d'atteinte à la sécurité informatique ont été créées dans un nombre croissant de pays, avec l'appui du Forum of

[71] https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=17ebe22503e597f6e4687365106d6ad6&download.
[72] https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2019/03/innovation-for-gender-equality.
[73] https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2019/09/discussion-paper-leveraging-digital-finance-for-gender-equality-and-womens-empowerment.
[74] https://a4ai.org/affordability-report/report/2019/.
[75] https://da2i.ifla.org/da2i-report-2019/.
[76] https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000371485.
[77] http://pubdocs.worldbank.org/en/332831455818663406/WorldBank-Brochure-ID4D-021616.pdf ; https://id4d.worldbank.org/principles.
[78] https://www.equals.org/single-post/2019/05/23/Id-Blush-if-I-Could-New-Report-by-the-Skills-Coalition.
[79] https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2019/Home/Hackathon.
[80] https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/ITUContribution/2019_ITU_Contribution_to_WSIS-Implementation-20190926.pdf.
[81] https://www.itu.int/en/action/cybersecurity/Pages/gca.aspx.

Incident Response and Security Teams (forum des équipes d'intervention en cas d'incidents liés à la sécurité informatique)[82]. Le Global Cyberlaw Tracker (inventaire mondial de la cyberlégislation) de la CNUCED permet de suivre la mise en œuvre des cadres juridiques régissant le commerce électronique[83].

62. Au Forum de Paris sur la paix, la Commission mondiale sur la stabilité du cyberespace a présenté son rapport final, *Advancing Cyberstability* (faire progresser la cyberstabilité)[84], qui porte principalement sur la participation des différents acteurs, les principes relatifs à la stabilité du cyberespace et l'élaboration et l'application de normes facultatives.

63. Le groupe de travail à composition non limitée et le groupe d'experts gouvernementaux sur la cybersécurité créés sur décision de l'Assemblée générale en 2018[85] ont tenu leurs premières réunions.

64. L'UIT a publié la troisième livraison de son rapport *Global Cybersecurity Index* (indice de cybersécurité dans le monde), dans laquelle il a relevé des améliorations significatives, notamment l'adoption plus fréquente de stratégies et de législations nationales en matière de cybersécurité et la mise en place d'équipes spécialisées dans ce domaine, tout en soulignant la nécessité de prendre de nouvelles mesures[86]. Microsoft a publié une enquête mondiale sur la perception des risques informatiques[87].

65. Le Forum économique mondial a publié un guide de cybersécurité pour les dirigeants dans le monde numérique actuel (*Cybersecurity Guide for Leaders in Today's Digital World*)[88]. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement a lancé un portail mondial sur la cybersécurité[89].

66. Le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale un rapport, préparé par l'ONUDC et fondé sur des informations fournies par les États Membres, dans lequel est soulignée la nécessité de coopérer au niveau international pour combattre l'utilisation des TIC à des fins criminelles[90]. La CEE a publié des livres blancs sur l'utilisation de technologies de registre distribué au service des échanges électroniques et de la facilitation du commerce. L'ISOC a créé un observatoire des normes convenues d'un commun accord en matière de sécurité du routage (Mutually Agreed Norms for Routing Security Observatory)[91] et a concentré ses ressources sur la sécurité de l'Internet des objets[92].

67. Le Groupe de travail sur la sécurité en ligne des enfants de la Commission « Le large bande au service du développement durable » a présenté son rapport[93] et proposé une déclaration universelle sur le sujet pour signature par les diverses parties prenantes[94]. L'UNICEF, Ecpat International et l'Organisation internationale de police criminelle mettent en œuvre dans 14 pays un projet de recherche, « Disrupting Harm », pour étudier l'exploitation et la violence sexuelles en ligne et élaborer des stratégies de lutte contre ce phénomène[95].

---

[82] https://www.first.org/.
[83] https://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and_ICTs/ICT4D-Legislation/eCom-Global-Legislation.aspx.
[84] https://cyberstability.org/wp-content/uploads/2019/11/Digital-GCSC-Final-Report-Nov-2019_LowRes.pdf.
[85] https://www.un.org/disarmament/ict-security/.
[86] https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Documents/draft-18-00706_Global-Cybersecurity-Index-EV5_print_2.pdf.
[87] https://www.microsoft.com/security/blog/wp-content/uploads/2019/09/Marsh-Microsoft-2019-Global-Cyber-Risk-Perception-Survey.pdf.
[88] http://www3.weforum.org/docs/WEF_Cybersecurity_Guide_for_Leaders.pdf.
[89] https://www.sbs.ox.ac.uk/cybersecurity-capacity/content/unidir-cyber-policy-portal.
[90] https://undocs.org/fr/A/74/130.
[91] https://www.internetsociety.org/blog/2019/08/manrs-observatory-monitoring-the-state-of-internet-routing-security/.
[92] https://www.internetsociety.org/resources/doc/2019/the-economics-of-the-security-of-consumer-grade-iot-products-and-services/.
[93] https://broadbandcommission.org/Documents/working-groups/ChildOnlineSafety_Report.pdf.
[94] https://broadbandcommission.org/Documents/working-groups/ChildOnlineSafety_Declaration.pdf.
[95] https://www.ecpat.org/news/disrupting-harm-new-project/.

f) Environnement propice (C6)

68. L'UIT aide ses États membres et les entreprises à définir des cadres stratégiques et réglementaires pour les télécommunications par la mise en commun d'informations, le renforcement des capacités et la mise à disposition de ressources réglementaires.

69. Le Colloque mondial des régulateurs, que l'UIT organise chaque année, a réuni plus de 300 représentants sur le thème « Connectivité inclusive : L'avenir de la régulation » et a porté sur le rôle de la régulation dans la promotion d'une connectivité inclusive[96]. Des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques ont été recensées et approuvées. Des réunions des associations régionales de régulation et des directeurs de la réglementation du secteur privé ont eu lieu en marge du Colloque.

70. L'UIT a publié un rapport d'expert sur la contribution économique du haut débit, du passage au numérique et de la régulation des TIC[97]. L'organisation a créé des portails Web sur différentes thématiques − les ressources d'itinérance internationale, la qualité de service, l'écosystème numérique et le développement des infrastructures −, ainsi qu'un nouveau portail des associations régionales de régulation pour mettre en commun les activités et les ressources[98].

71. La plateforme de développement des technologies de l'information et de la communication du Groupe de la Banque mondiale est principalement consacrée au cadre de régulation et de gouvernance des technologies de rupture[99], et l'ISOC, l'APC et Mozilla ont formulé des recommandations concernant les innovations en matière de gestion du spectre dont pourraient bénéficier les réseaux communautaires[100].

72. À sa troisième conférence, le réseau Internet & Jurisdiction a examiné les questions de compétence transfrontalière en matière de contenus, de données et de domaines[101]. Il a publié un rapport intitulé *Global Status Report* et gère une base documentaire portant sur ce sujet[102].

73. À la CNUCED, le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence a examiné les questions de concurrence dans le contexte de l'économie numérique, et le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur a étudié les incidences du commerce électronique et prorogé d'un an le mandat du Groupe de travail chargé de cette question[103].

g) Applications des technologies de l'information et des communications (C7)

Administration électronique

74. Le Département des affaires économiques et sociales a lancé un appel à contributions pour l'étude des Nations Unies sur l'administration en ligne de 2020[104]. Il s'agira de déterminer comment l'administration numérique peut faciliter l'intégration des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable dans les politiques et les services. Des spécialistes se sont réunis pour étudier les moyens de tirer

[96] https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/GSR/2019/Pages/default.aspx.
[97] https://www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Documents/FINAL_1d_18-00513_Broadband-and-Digital-Transformation-E.pdf.
[98] https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/ITUContribution/2019_ITU_Contribution_to_WSIS-Implementation-20190926.pdf.
[99] http://pubdocs.worldbank.org/en/225781554301401135/DDP-Annual-Review-2018-Final-Web.pdf.
[100] https://www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2019/03/InnovationsinSpectrumManagement_March2019-FR.pdf.
[101] https://www.internetjurisdiction.net/event/3rd-global-conference-of-the-internet-jurisdiction-policy-network-june-3-5-2019.
[102] https://www.internetjurisdiction.net/uploads/pdfs/Internet-Jurisdiction-Global-Status-Report-2019-Key-Findings_web.pdf ; https://www.internetjurisdiction.net/publications/retrospect#eyJ0byI6IjIwMTktMTAifQ==.
[103] https://unctad.org/en/Pages/DITC/CompetitionLaw/Intergovernmental-Group-of-Experts-on-Consumer-Protection.aspx.
[104] https://publicadministration.un.org/en/research/un-e-government-surveys.

parti des conclusions de l'enquête afin d'améliorer l'inclusion et la participation numériques.

75. La CESAO a mis en œuvre une initiative visant à favoriser la transparence des affaires publiques dans la région arabe[105] et élaboré un outil d'évaluation pour mesurer la qualité des services publics électroniques et mobiles dans 12 pays[106]. L'OMPI a organisé, à l'intention des PMA et des pays en développement, une conférence sur la gestion de l'information émanant du secteur public[107].

Commerce électronique

76. La CNUCED a supervisé l'élaboration, pour 18 pays, d'une évaluation rapide de leur état de préparation au commerce électronique[108] et elle contribue à élaborer des stratégies nationales en la matière. Son initiative eTrade for All fait collaborer 29 organisations internationales en vue de combler les lacunes dans les connaissances, de faciliter les interactions pour recenser les besoins et les obstacles en matière de développement du commerce électronique et de proposer des solutions adaptées[109]. Les sept premières championnes de l'initiative eTrade ont été désignées le 24 septembre 2019 à New York, en marge de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale[110].

77. La cinquième Semaine du commerce électronique, organisée par la CNUCED à Genève, a eu pour thème « De la dématérialisation au développement »[111], tandis que le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique a concentré ses travaux sur la valeur et le rôle des données liées au commerce électronique et à l'économie numérique et les incidences de ces données sur le commerce et le développement[112]. Un groupe de travail chargé de mesurer le commerce électronique et l'économie numérique a été créé.

78. Dans le *Rapport sur l'économie numérique 2019*, la CNUCED a mis l'accent sur la création et la captation de valeur et leurs incidences sur les pays en développement[113]. L'ITC et le Forum économique mondial ont publié une feuille de route pour le développement du commerce électronique en Afrique[114], tandis que la Banque mondiale a élaboré un document d'orientation en vue de la création d'un marché unique numérique en Afrique de l'Est[115]. Dans son rapport *Southeast Asia Going Digital* (l'Asie du Sud-Est passe au numérique), l'OCDE a examiné les moyens de lever les obstacles au développement des petites et moyennes entreprises[116], et l'ITC a présenté des conclusions sur la mise en œuvre de modèles d'activité collaboratifs par les petites entreprises africaines[117]. L'ITC, par l'intermédiaire de l'initiative SheTrades[118] et de l'initiative pour l'emploi et les compétences des réfugiés, met des réseaux à la disposition des femmes et des réfugiés, ce qui leur ouvre des possibilités.

79. L'OMC, dans son *Rapport sur le commerce mondial 2019*, qui porte sur le commerce des services, a indiqué que les services basés sur les TIC et les plateformes liées au commerce et à l'emploi connaissaient une croissance continue[119]. À son Forum public, le rôle de la réglementation a été débattu en relation avec la numérisation et l'intelligence

[105] https://www.unescwa.org/study-fostering-open-government-arab-region.
[106] http://workspace.unpan.org/sites/internet/Documents/GEMS%20Maturity%20Index_ESCWA.pdf.
[107] https://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=452130.
[108] https://unctad.org/en/Pages/Publications/E-Trade-Readiness-Assessment.aspx.
[109] https://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and_ICTs/eTrade-for-All/eTrade-for-All-Organization.aspx.
[110] https://unctad.org/en/pages/newsdetails.aspx?OriginalVersionID=2203.
[111] https://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/dtl_eWeek2019_summary_en.pdf.
[112] https://unctad.org/en/Pages/Meetings/Group-of-Experts-Ecommerce-Digital-Economy.aspx.
[113] https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/der2019_en.pdf.
[114] http://www3.weforum.org/docs/WEF_Africa_EComm_EN.pdf.
[115] http://documents.worldbank.org/curated/en/809911557382027900/pdf/A-Single-Digital-Market-for-East-Africa-Presenting-Vision-Strategic-Framework-Implementation-Roadmap-and-Impact-Assessment.pdf.
[116] http://www.oecd.org/going-digital/southeast-asia-connecting-SMEs.pdf.
[117] http://www.intracen.org/publication/joining-forces-ecommerce/.
[118] http://www.intracen.org/itc/women-and-trade/SheTrades/.
[119] https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/05_wtr19_4_f.pdf.

artificielle. Des négociations sur les aspects du commerce électronique liés aux échanges ont été lancées en janvier.

80. Le Fonds monétaire international a publié un rapport intitulé *The Rise of Digital Money* (l'essor des monnaies numériques)[120]. L'UIT a publié des rapports techniques sur divers aspects de l'écosystème des services financiers numériques, notamment les infrastructures de régulation et de paiement[121]. La GSMA a élaboré un rapport sur les incidences des services financiers mobiles sur la stabilité monétaire et financière des pays d'Afrique subsaharienne.

81. La dernière livraison du *Rapport sur le développement industriel* de l'ONUDI porte sur l'industrialisation à l'ère numérique[122]. L'UPU a publié un panorama mondial de l'économie numérique et des services postaux dématérialisés (*The digital economy and digital postal activities − a global panorama*[123]) et il propose une assistance aux services postaux par l'intermédiaire de son mécanisme d'assistance technique pour l'inclusion financière, avec l'appui de Visa et de la Bill and Melinda Gates Foundation.

82. La CEE a mis à jour son Guide pratique relatif à la facilitation du commerce[124] et a travaillé sur un livre blanc consacré à l'appui que les plateformes de commerce électronique peuvent apporter aux petites et moyennes entreprises qui participent au commerce international[125].

Formation en ligne

83. Nombre d'organismes internationaux se préoccupent de la nécessité de renforcer les compétences pour répondre à l'évolution des besoins du marché de l'emploi dans la société de l'information[126].

84. L'UNESCO a axé l'édition 2020 de la Semaine de l'apprentissage mobile sur l'intelligence artificielle au service du développement durable et publié un rapport de synthèse et un recueil d'initiatives sur le sujet[127]. Elle a organisé une conférence sur l'intelligence artificielle et l'éducation en partenariat avec le Gouvernement chinois[128].

85. Le projet « Project Connect », appuyé par l'UNICEF, vise à cartographier la connectivité des écoles du monde entier. La nouvelle initiative GIGA, fruit d'un partenariat entre l'UNICEF et l'UIT, a pour objectif que toutes les écoles aient accès à Internet. L'initiative établira une cartographie des besoins et coordonnera la mobilisation des fonds auprès du secteur privé pour combler les lacunes.

Cybersanté

86. Le Global Digital Health Partnership coordonne les activités des différents acteurs de la cybersanté[129]. Le partenariat Health Data Collaborative vise à renforcer les capacités

[120] https://www.imf.org/~/media/Files/Publications/FTN063/2019/English/FTNEA2019001.ashx.
[121] https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Documents/09_2016/FINAL%20ENDORSED%20ITU%20DFS%20Introduction%20Ecosystem%2028%20April%202016_formatted%20AM.pdf ; https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Documents/09_2016/Regulation%20and%20the%20DFS%20Ecosystem.pdf ; https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Documents/09_2016/Access%20to%20Payment%20Infrastructures.pdf.
[122] https://www.unido.org/resources-publications-flagship-publications-industrial-development-report-series/idr2020.
[123] http://www.upu.int/uploads/tx_sbdownloader/theDigitalEconomyAndDigitalPostalActivitiesAGlobalPanoramaEn.pdf.
[124] http://tfig.unece.org/.
[125] https://www.unece.org/info/media/news/trade/2018/uncefact-to-help-smaller-businesses-access-international-trade-through-new-digital-platforms/doc.html.
[126] https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_662440/lang--fr/index.htm.
[127] https://fr.unesco.org/events/semaine-lapprentissage-mobile-2020.
[128] https://fr.unesco.org/events/international-conference-artificial-intelligence-and-education.
[129] https://www.gdhp.org/.

nationales de suivi et d'examen des progrès accomplis dans la réalisation des ODD liés à la santé[130].

87. L'OMS a élaboré un projet de stratégie mondiale sur la cybersanté, qui vise à surmonter les difficultés qui freinent la réalisation des ODD liés à la santé et sera examiné pour adoption par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2020. Dans ce projet, la priorité est donnée à la collaboration et au transfert de connaissances au niveau mondial, à la mise en œuvre de stratégies nationales de cybersanté, à l'amélioration de la gouvernance de la cybersanté et aux systèmes de prestations médicales axés sur l'être humain[131].

88. L'UIT et l'OMS ont organisé une conférence mondiale sur les réseaux, les normes et l'innovation dans le domaine des TIC pour la santé[132]. L'OMS a également publié des directives sur la contribution potentielle des interventions de cybersanté à l'amélioration des systèmes de santé.

Cybertravail

89. La Commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail, animée par le Président de l'Afrique du Sud et le Premier Ministre de la Suède, a publié en janvier 2019 son rapport final, qui souligne la nécessité d'investir dans les capacités et de développer la réglementation du travail, la représentation collective et la protection sociale à l'ère numérique[133]. L'OIT a également publié un rapport sur le télétravail au XXI^{e} siècle (*Telework in the Twenty-First Century*[134]).

90. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2019* du Groupe de la Banque mondiale a eu pour thème « Le travail en mutation »[135] et a été complété par un ouvrage intitulé *The Future of Work in Africa*[136]. De nombreuses organisations, y compris des associations d'employeurs et des syndicats, ont examiné les possibles incidences que pourraient avoir le développement des plateformes et les progrès de la robotique et de l'intelligence artificielle sur les besoins futurs en matière d'emploi et la sécurité de l'emploi.

Cyberécologie

91. ONU-Habitat pilote les activités des organismes des Nations Unies sur les questions relatives aux établissements humains. Le Programme appuie le partage des données entre les parties prenantes, qui permet d'optimiser la contribution potentielle des technologies naissantes à l'amélioration des lieux de vie et à la gestion des infrastructures, et vise pour ce faire à faciliter la conclusion d'accords entre les autorités locales et les acteurs non étatiques.

92. L'UIT a organisé la quatrième réunion de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables », qui appuie l'innovation technique en rapport avec l'ODD 11 (villes et communautés durables)[137]. Le PNUD a lancé le réseau City2City pour renforcer, en particulier dans les pays du Sud, les capacités des administrations municipales, notamment en matière de transformation numérique et de villes intelligentes[138]. Le Forum économique mondial a publié un rapport sur la transformation des infrastructures grâce aux nouvelles technologies[139].

---

130 https://www.healthdatacollaborative.org/.
131 https://extranet.who.int/dataform/upload/surveys/183439/files/Draft%20Global%20Strategy%20on%20Digital%20Health.pdf.
132 https://www.itu.int/en/ITU-T/academia/kaleidoscope/2019/Pages/default.aspx.
133 https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_650674/lang--fr/index.htm.
134 https://www.ilo.org/global/publications/books/forthcoming-publications/WCMS_723395/lang--en/index.htm.
135 http://documents.worldbank.org/curated/en/281991545151125958/pdf/WDR-2019-FRENCH.pdf.
136 https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32124.
137 https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/gsw/201910/Pages/programme-05.aspx.
138 https://city2city.network/.
139 https://www.weforum.org/reports/transforming-infrastructure-frameworks-for-bringing-the-fourth-industrial-revolution-to-infrastructure.

93. Dix organismes des Nations Unies, ainsi que le Forum économique mondial et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, collaborent désormais au sein de la coalition contre les déchets électroniques[140]. Le Forum a publié un rapport intitulé *A New Circular Vision for Electronics*[141] en soutien à la coalition, qui sera pleinement fonctionnelle en 2020.

94. La CEE s'emploie à promouvoir le partage d'informations sur les questions environnementales dans le cadre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants. Elle appuie le Système de partage d'informations sur l'environnement de l'Agence européenne pour l'environnement, qui a été créé pour garantir que des informations environnementales fiables et récentes puissent étayer une politique fondée sur des données factuelles[142].

95. Le système d'information de l'OMM fait largement appel aux technologies géospatiales et à d'autres TIC dans les domaines prioritaires du Cadre mondial pour les services climatologiques : agriculture et sécurité alimentaire, eau, énergie, santé et réduction des risques de catastrophe. Le Congrès météorologique mondial a approuvé un nouveau programme de mise en œuvre qui prévoit l'établissement d'un guichet unique virtuel de diffusion d'informations sur la météorologie, l'eau et le climat[143]. À la réunion annuelle de facilitation de la grande orientation sur la cyberécologie, les participants ont examiné les dispositifs d'alerte rapide multirisques et souligné la nécessité de renforcer la sensibilisation et la capacité de résilience des communautés vulnérables[144].

Cyberagriculture

96. Le Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture, qui se réunit chaque année, a axé en 2019 ses travaux sur la façon dont le passage au numérique pouvait stimuler la production et la productivité agricoles[145]. À la suite à cette conférence, la FAO, en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole, l'OMC et d'autres organismes, a élaboré le principe d'un conseil international du numérique pour l'alimentation et l'agriculture, qui pourrait conseiller les gouvernements et promouvoir le dialogue multipartite[146].

97. La FAO procède actuellement à la réorganisation de la Communauté de pratique de l'e-Agriculture, qui facilite le partage en ligne des connaissances sur l'agriculture et le développement rural[147]. Son premier séminaire sur la transformation numérique de l'agriculture a réuni plus de 400 décideurs du secteur pour évaluer les possibilités et les risques découlant des technologies nouvelles et futures[148]. La FAO a également lancé, sous forme de séminaires, une série de dialogues sur l'innovation numérique afin de tirer parti des compétences des spécialistes du secteur.

98. La GSMA a publié une étude sur les modèles économiques évolutifs et durables propices à l'inclusion des petits exploitants dans le commerce électronique agricole[149].

[140] https://www.ewaste1.com/the-un-is-building-a-coalition-to-combat-the-growing-amount-of-global-e-waste/.
[141] http://www3.weforum.org/docs/WEF_A_New_Circular_Vision_for_Electronics.pdf.
[142] https://www.unece.org/environmental-policy/environmental-monitoring-and-assessment/areas-of-work/shared-environmental-information-system.html.
[143] https://public.wmo.int/fr/dix-huiti%C3%A8me-congr%C3%A8s-m%C3%A9t%C3%A9orologique-mondial-cg-18.
[144] https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/Forum2019/DRAFT-WSISForum2019OutcomeDocument.pdf?CB=EJPDHX.
[145] https://oiebulletin.com/wp-content/uploads/2019/Official2019-1/8-1-1_communique.pdf.
[146] http://www.fao.org/e-agriculture/news/establishing-international-digital-council-food-and-agriculture.
[147] http://aims.fao.org/activity/blog/e-agriculture-community-practice.
[148] http://www.fao.org/about/meetings/digital-agriculture-transformation/fr/.
[149] https://www.gsmaintelligence.com/research/2019/05/ecommerce-in-agriculture-new-business-models/763/.

Cyberscience

99. La Commission de la science et de la technique au service du développement a examiné la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à l'édification de sociétés durables et résilientes, en accordant une attention particulière aux sciences participatives[150]. À sa réunion intersessions de janvier 2019, elle a organisé un atelier sur les moyens de prendre en compte les questions de genre dans la science, la technologie et l'innovation[151] et a ensuite examiné les technologies spatiales[152].

100. L'UNESCO a lancé la Global Alliance of Open Access Scholarly Communication Platforms (alliance mondiale des plateformes d'écrits scientifiques en libre accès) pour faciliter la diffusion des informations et ressources scientifiques[153], ainsi qu'une plateforme en ligne pour son Observatoire mondial des instruments de politique de science, de technologie et d'innovation[154].

101. La FAO, le PNUE, l'OMS, l'OIT et l'OMPI collaborent avec l'Association internationale des éditeurs scientifiques, techniques et médicaux dans le cadre du programme Research4Life, qui permet aux pays en développement d'accéder à plus de 100 000 revues, livres et bases de données scientifiques[155].

h) Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)

102. L'UNESCO favorise la mise en œuvre des textes issus du SMSI qui concernent la diversité culturelle et linguistique, le patrimoine numérique et les industries créatives. Son action dans ce domaine est guidée par la feuille de route établie dans son *Rapport mondial 2018 : Repenser les politiques culturelles*[156] et les *Directives sur le numérique*, qui visent à protéger et à promouvoir la diversité des expressions culturelles[157].

103. L'IFLA a publié des lignes directrices pour la mise en place d'un projet d'unification numérique visant à assurer la préservation sous forme dématérialisée du patrimoine culturel[158].

104. La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet a élaboré de nouvelles procédures pour traiter les demandes d'attribution de noms de domaines génériques de premier niveau, y compris pour les informations toponymiques[159]. Le Groupe directeur sur l'acceptation universelle a pour objectif de rendre l'ensemble des noms de domaine accessibles à tous, indépendamment de la langue et du script utilisés[160].

i) Médias (C9)

105. Les questions concernant la nature changeante du journalisme et sa relation avec les autres médias, y compris les médias sociaux, ont été débattues dans de nombreuses instances. La désinformation et la diffusion de fausses informations, notamment les risques potentiels liés à l'utilisation de vidéos truquées à l'aide de moyens technologiques dans les processus de communication commerciale ou politique, suscitent des inquiétudes particulières.

106. L'UNESCO a publié un rapport d'orientation intitulé *Piloter l'IA et les TIC avancées pour les sociétés du savoir*, qui traite des difficultés auxquelles sont confrontés les

150 https://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/CSTD2019_Issues02_STI_Build.Res.Comm_en.pdf.
151 https://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=2057.
152 https://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/CSTD2019-2020_Issues02_Space_en.pdf.
153 https://en.unesco.org/news/launch-global-alliance-open-access-scholarly-communication-platforms-democratize-knowledge.
154 https://en.unesco.org/go-spin.
155 https://www.research4life.org/fr/.
156 https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000260601.
157 https://fr.unesco.org/creativity/publications/directives-sur-numerique.
158 https://www.ifla.org/files/assets/hq/topics/cultural-heritage/documents/guidlines-on-setting-up-a-digital-unification-project.pdf.
159 https://gnso.icann.org/en/group-activities/active/new-gtld-subsequent-procedures.
160 https://uasg.tech/wp-content/uploads/documents/UASG025-fr-digital.pdf.

journalistes et des possibilités qui s'offrent à eux, ainsi que des implications de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme[161]. Elle a également publié un manuel à l'intention des journalistes intitulé *Journalism, « Fake News » and Disinformation*[162], une évaluation des avancées en matière de protection des journalistes[163] et une étude intitulée *Elections and Media in Digital Times*[164]. Des évaluations fondées sur les indicateurs de développement des médias de l'UNESCO sont en cours dans neuf pays[165].

107. Le Conseil de l'Europe a publié une étude intitulée *Freedom of Expression in 2018*[166] et adopté une déclaration sur la viabilité financière du journalisme de qualité à l'ère du numérique. Il a achevé l'élaboration d'un guide de mise en œuvre de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes.

j) Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)

108. Le Conseil des droits de l'homme a adopté une résolution sur les nouvelles technologies numériques et les droits de l'homme[167]. L'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme ont réaffirmé le droit à la vie privée à l'ère du numérique[168]. Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a présenté un rapport sur les discours haineux en ligne[169].

109. De nombreux organismes ont examiné les cadres et les principes éthiques relatifs à l'intelligence artificielle et à d'autres technologies de pointe[170]. Le Forum économique mondial, dans son document d'orientation intitulé *Navigating Uncharted Waters* (naviguer en eaux troubles), a préconisé une innovation responsable en matière d'intelligence artificielle dans les services financiers[171]. L'UNESCO cherche à susciter l'adhésion aux principes DOAM[172] en lien avec l'intelligence artificielle.

110. L'UNICEF a publié un rapport comparatif portant sur des enfants de 11 pays quant aux possibilités et aux risques liés à l'utilisation d'Internet et une série de documents pédagogiques relatifs aux responsabilités des acteurs du secteur des TIC afin de trouver un équilibre entre les apports de ces technologies et la protection de l'enfant.

111. Le Conseil de l'Europe achève l'élaboration d'un manuel sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique. L'UNICEF a publié un document de discussion intitulé *Child Rights and Online Gaming* (droits de l'enfant et jeu en ligne)[173] et élabore, dans le cadre du partenariat Génération IA, des orientations générales à l'intention des parties prenantes soucieuses que l'intelligence artificielle favorise le développement des enfants de manière constructive et en toute sécurité[174]. Il a interrogé plus de 170 000 enfants du monde entier pour mieux comprendre leur perception de leurs expériences en ligne et organisé un atelier en collaboration avec le Forum économique mondial sur les normes de l'intelligence artificielle en ce qui concerne les enfants.

[161] https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000368711_fre.
[162] https://en.unesco.org/fightfakenews.
[163] https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000371487.
[164] https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000371486.
[165] https://fr.unesco.org/programme/ipdc/initiatives/mdis.
[166] https://www.coe.int/en/web/portal/full-news/-/asset_publisher/G1HzNnHvk6ky/content/freedom-of-expression-report-assesses-the-situation-in-2018?_101_INSTANCE_G1HzNnHvk6ky_languageId=fr_FR.
[167] https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/G19/208/65/pdf/G1920865.pdf?OpenElement.
[168] https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/73/179&Lang=F ; https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/G19/282/24/pdf/G1928224.pdf?OpenElement.
[169] https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N19/308/14/pdf/N1930814.pdf?OpenElement.
[170] Voir, par exemple, https://link.springer.com/article/10.1007/s11023-018-9482-5.
[171] http://www3.weforum.org/docs/WEF_Navigating_Uncharted_Waters_Report.pdf.
[172] Voir par. 126.
[173] https://www.unicef-irc.org/files/upload/documents/UNICEF_CRBDigitalWorldSeriesOnline_Gaming.pdf.
[174] https://www.unicef.org/innovation/GenerationAI.

k) Coopération internationale et régionale (C11)

112. Le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique a présenté son rapport, ainsi que des propositions visant à renforcer la coopération dans l'espace numérique entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, le monde universitaire, les milieux techniques et d'autres acteurs[175].

113. Le quatrième forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable a examiné de quelle façon la science, la technologie et l'innovation pouvaient faciliter l'inclusion et l'égalité, en mettant l'accent sur l'emploi et la croissance économique, les changements climatiques, la paix et la justice[176]. Les avancées dans le domaine des TIC ont également été soulignées lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019, organisé sous l'égide du Conseil économique et social et qui a été axé sur l'autonomisation, l'inclusion et l'égalité[177].

2. Application des thèmes

a) Mécanismes de financement

114. Les investisseurs privés sont la principale source de financement dans le secteur des TIC. Plusieurs entreprises de TIC comptent aujourd'hui parmi les plus grandes entreprises mondiales ; elles investissent dans les nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, et élaborent de nouvelles stratégies pour améliorer la connectivité.

115. Le partenariat pour le développement numérique du Groupe de la Banque mondiale offre un cadre à la coopération du secteur public et du secteur privé dans le domaine des infrastructures[178]. Le Groupe s'est engagé à investir 25 milliards de dollars pour que l'ensemble des secteurs publics, des entreprises et des citoyens africains aient accès au haut débit d'ici à 2030, soit le quart du montant total des ressources nécessaires qui a été estimé par le groupe de travail sur l'accès universel au haut débit de la Commission « Le large bande au service du développement durable »[179]. Une nouvelle tranche de financement du partenariat pour le développement numérique a été lancée en août.

116. Dans un rapport intérimaire, l'Équipe spéciale du Secrétaire général sur le financement numérique des objectifs de développement durable a indiqué que la numérisation pourrait faciliter un ciblage plus efficace des ressources financières requises pour la réalisation des besoins des citoyens et des ODD, mais qu'il faudrait pour cela innover en matière de pratiques commerciales et de gouvernance[180].

b) Gouvernance d'Internet

Renforcement de la coopération

117. L'Agenda de Tunis pour la société de l'information invitait à renforcer la coopération afin de permettre aux gouvernements de s'acquitter, sur un pied d'égalité, de leurs rôles et responsabilités en ce qui concerne les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet[181]. L'Assemblée générale a pris note des travaux que mène le Groupe de travail sur le renforcement de la coopération créé par la Commission de la science et de la technique au service du développement et de la nécessité de poursuivre le dialogue et l'action visant à renforcer la coopération, conformément à ce que prévoit l'Agenda de Tunis[182].

[175] Voir https://digitalcooperation.org/, sect. D
[176] https://sustainabledevelopment.un.org/TFM/STIForum2019.
[177] https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2019.
[178] http://pubdocs.worldbank.org/en/225781554301401135/DDP-Annual-Review-2018-Final-Web.pdf.
[179] https://broadbandcommission.org/workinggroups/Pages/WG2-2018.aspx.
[180] https://digitalfinancingtaskforce.org/wp-content/uploads/2019/09/Task-Force-CoChair-Interim-Report.pdf.
[181] https://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1-fr.pdf.
[182] https://undocs.org/en/A/RES/74/197.

Forum sur la gouvernance d'Internet

118. Le quatorzième Forum annuel sur la gouvernance d'Internet, tenu à Berlin en novembre 2019, a eu pour thème principal « One World, One Net, One Vision » et pour thèmes secondaires la gouvernance des données, l'inclusion numérique et la sûreté, la sécurité, la stabilité et la résilience.

119. Le Comité consultatif multipartite du Forum sur la gouvernance d'Internet s'est attaché au cours de l'année à élaborer de nouvelles méthodes d'exécution de son programme et de ses activités à la lumière des recommandations du Secrétaire général et des débats du Forum en 2018[183]. Les groupes de travail du Comité ont examiné les améliorations à apporter à long terme au fonctionnement du Forum, aux méthodes de collecte de fonds et aux activités de vulgarisation.

120. Quelque 5 000 personnes ont participé au Forum, que ce soit en personne ou en ligne. Une série de questions ont été abordées, notamment la confiance dans le contexte de la cybersécurité, l'avenir du travail, la protection des données, l'inclusion numérique, les droits de l'homme, les technologies naissantes et le rôle des technologies numériques dans la réalisation des ODD. Les conclusions issues des débats du Forum ont été résumées sous la forme d'un ensemble de messages.

121. Entre les éditions 2018 et 2019 du Forum, 18 coalitions dynamiques et quatre instances chargées de recenser les pratiques exemplaires ont entrepris un travail intersessionnel portant sur la cybersécurité, les contenus locaux, le genre et l'accès, les mégadonnées, l'Internet des objets et l'intelligence artificielle[184]. Les coalitions dynamiques ont adopté des normes opérationnelles communes pour appuyer leur contribution au Forum. Il existe maintenant un réseau de plus de 120 forums − nationaux, régionaux ou composés de jeunes − qui rendent compte officiellement au Forum mondial[185].

c) Mesure de la contribution des TIC au développement

122. Le Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement résulte d'une collaboration entre 14 organismes des Nations Unies et d'autres acteurs s'occupant de la collecte et de l'analyse de données. Son groupe de travail sur les TIC au service de la réalisation des ODD, dirigé par le Département des affaires économiques et sociales et l'UIT, a achevé de dresser une liste thématique d'indicateurs liés aux TIC en rapport avec les ODD, qui devront être utilisés parallèlement au cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Ces indicateurs portent sur 27 cibles des ODD, notamment celles qui concernent l'utilisation des TIC par les entreprises, l'administration en ligne, les déchets d'équipements électriques et électroniques et l'éducation. La liste sera présentée à la Commission de statistique de l'ONU dans le courant de l'année 2020. Le Partenariat a également présenté au forum politique de haut niveau un rapport sur les questions intersectorielles relatives à la contribution des TIC au développement durable[186].

123. L'UIT gère la base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, qui regroupe plus de 180 indicateurs portant sur plus de 200 pays[187], et elle a remplacé la série de rapports *Measuring the Information Society* (mesurer la société de l'information) par une nouvelle série de publications et de ressources en ligne, *Measuring Digital Development* (mesurer le développement numérique), où sont présentées des informations provenant de la base de données et d'autres sources et les principales conclusions qui en découlent[188].

[183] https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2018-11-12/address-internet-governance-forum.
[184] https://www.intgovforum.org/multilingual/content/thematic-intersessional-work.
[185] https://www.intgovforum.org/multilingual/content/igf-regional-and-national-initiatives.
[186] https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21939ITU_Partnership_measuring_ICT4D_input_for_HLPF_2019_Final.pdf.
[187] https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/wtid.aspx.
[188] https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/FactsFigures2019.pdf.

124. L'indice de connectivité mobile de la GSMA évalue l'infrastructure de connectivité, l'accessibilité financière, l'état de préparation des utilisateurs, le contenu et les services dans plus de 150 pays[189].

125. Le nouveau Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique de la CNUCED a tenu sa première réunion en décembre 2019[190].

126. L'UNESCO a publié son cadre d'indicateurs sur l'universalité de l'Internet, qui s'appuie sur les principes DOAM relatifs aux droits, à l'ouverture, à l'accessibilité pour tous et à la multiplicité des acteurs, ainsi qu'un guide pour la mise en œuvre de ces principes dans un cadre multipartite[191]. Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs du cadre ont été conçus pour faciliter une analyse systématique de la situation de l'Internet au niveau national. Plusieurs études ont été entreprises dans des pays sur la base de ces indicateurs, et les premières ont été présentées au Forum sur la gouvernance d'Internet.

IV. Conclusions et suggestions

127. Quinze années se sont écoulées depuis que la communauté internationale a exposé l'objectif du SMSI d'une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement. La situation a bien évolué depuis. L'accès aux TIC s'est développé beaucoup plus rapidement que l'accès aux services tels que l'électricité et l'assainissement, mais pas assez rapidement pour que tout le monde puisse en bénéficier. Les fractures numériques empêchent la pleine réalisation du potentiel de développement des TIC. Néanmoins, ces technologies sont devenues omniprésentes dans de nombreux domaines de la vie économique et sociale, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, et elles ont permis d'améliorer la qualité et la productivité des services publics et des entreprises privées. Elles sont considérées comme d'importants catalyseurs de la réalisation des ODD, mais la communauté internationale est encore loin d'avoir atteint l'objectif que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable[192].

128. La nature de la société de l'information est en constante et profonde évolution. L'Internet et les médias sociaux occupent désormais une place fondamentale dans la vie de leurs utilisateurs, mais même les personnes qui n'y ont pas accès sont de plus en plus concernées par la présence croissante des TIC dans les administrations et les entreprises. Nombre des technologies, produits et services qui dominent la société de l'information actuelle, notamment les réseaux sociaux, l'informatique en nuage, les mégadonnées et l'Internet des objets n'en étaient qu'à leurs débuts à l'époque du SMSI. Actuellement, sept des huit plus grandes entreprises du monde − en termes de capitalisation boursière − sont des sociétés de gestion de données qui ont connu une croissance fulgurante depuis le SMSI. Leur emprise va au-delà de leurs activités d'origine dans les logiciels et l'Internet et s'étend aux technologies de pointe qui préparent le terrain pour la future société de l'information, notamment l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, la robotique et l'informatique quantique.

129. Le monde dans lequel s'inscrit la nouvelle société de l'information est complexe et connaît des évolutions nombreuses et diverses. Le Département des affaires économiques et sociales, dans son examen des progrès accomplis vers la réalisation des ODD, a recensé certains des principaux défis auxquels la communauté mondiale est confrontée, à savoir l'affaiblissement de la croissance, le creusement des inégalités de revenus, le réchauffement climatique qui se poursuit au même rythme et l'escalade des conflits. Les avancées technologiques représentent le meilleur espoir de progrès en dépit de ces difficultés[193]. Elles concernent non seulement les technologies numériques, mais aussi d'autres secteurs innovants tels que la biomédecine, la génétique, les nanotechnologies et les énergies renouvelables.

[189] https://www.mobileconnectivityindex.com/.
[190] https://unctad.org/en/Pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=2259.
[191] https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367859.
[192] Voir https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld, cible 9.c.
[193] https://www.un.org/development/desa/dpad/publication/sustainable-development-outlook-2019-gathering-storms-and-silver-linings/.

130. De nombreux enseignements ont été tirés depuis le SMSI, notamment que les possibilités offertes par les TIC ne vont pas sans risques. La cybersécurité est devenue une préoccupation majeure des gouvernements, des entreprises et des citoyens. Beaucoup s'inquiètent des changements qui se produisent dans la société, notamment des incidences des systèmes automatisés sur l'emploi, des atteintes à la vie privée et de l'utilisation croissante d'algorithmes pour la prise de décisions qui ont des effets sur leur vie. L'impact des médias sociaux et les risques de désinformation et de diffusion de fausses informations par les politiciens et les journalistes soulèvent de plus en plus la controverse. Nombre de référentiels éthiques ont été proposés pour encadrer le numérique, notamment en ce qui concerne les technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle, et une attention accrue a été portée à l'équilibre nécessaire entre les démarches multilatérales, multisectorielles et multipartites visant à tirer le meilleur parti des possibilités et à faire face au mieux aux risques à venir.

131. L'Assemblée générale a convenu en 2015, dans son examen décennal du SMSI, que les Nations unies devraient réexaminer en 2025 la suite donnée aux textes issus du Sommet, vingt ans après la tenue de ce dernier. À mi-chemin entre ces deux dates, il est clair, au vu du rythme soutenu du développement technologique, que notre compréhension de la société de l'information aura encore évolué d'ici à 2025. Selon le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique, les populations vivent à l'ère de l'interdépendance numérique, d'où la nécessité d'analyser en continu les tendances en matière de TIC et de leur utilisation et d'élaborer de nouvelles approches de leur déploiement et de leur gouvernance afin de maximiser les avantages qu'elles offrent et de minimiser les risques associés.

132. Les objectifs initiaux à dix ans du SMSI ont fait l'objet d'un examen final en 2015[194], mais de nouveaux objectifs plus larges ont été fixés depuis lors par des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, dans les domaines de la connectivité, de la réalisation des ODD et dans d'autres domaines où ces technologies jouent un rôle, de l'environnement au commerce et à la prévention des conflits. Dans un contexte en évolution rapide, le SMSI a toutefois conservé l'objectif d'une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement.

133. Les espoirs placés dans les nouvelles technologies ne se concrétiseront que par le dialogue et la coopération entre la société de l'information et les autres domaines de la gouvernance internationale. À cet égard, l'ONU a un rôle central à jouer. Dans cinq ans, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies examinera les résultats du SMSI, elle devra également se tourner vers l'avenir, compte tenu de ce que sera devenue la société de l'information, pour définir les moyens de réduire les fractures numériques persistantes, de tirer au mieux parti des avantages de la société de l'information, d'en minimiser les risques et de mettre à profit les TIC pour surmonter les grands problèmes mondiaux. Il importera particulièrement que les gouvernements et les partenaires facilitent le développement numérique des pays qui risquent d'être désavantagés par la croissance de l'économie numérique, afin de veiller à ce que tous les pays, y compris les PMA, bénéficient de la croissance à venir.

134. Pour que les résultats de l'examen à vingt ans du SMSI soient porteurs d'avenir, il faudra disposer de preuves beaucoup plus substantielles des effets des TIC dans différents secteurs et contextes géographiques, anticiper les effets des technologies de pointe et nouer des partenariats entre les gouvernements, les entreprises et les autres parties prenantes. L'une des priorités du système des Nations Unies au cours des cinq prochaines années sera de produire ces preuves, d'établir ces prévisions et de conclure ces partenariats.

[194] https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/wsisreview2014/WSIS2014_review.pdf.